

## Compte rendu de la séance du 21 septembre 2023

**Présents:** Claudine VIVAREZ, Thierry MARTIGNAC, Maxime ASFAUX, Hervé LANDES, Françoise BARDET, Damien CROS, Isabelle LAMPLE, Christiane JANICOT, Ophélie DENJEAN, Frédéric COULON

**Absents excusés:**

**Excusés représentés:** Amandine TILLET par Ophélie DENJEAN

**Secrétaire de la séance:** Damien CROS

### **Ordre du jour:**

- Approbation du compte rendu de la séance du 09-06-2023
  
- **Délibérations:**
  - Convention SDAIL (projet mairie),
  - Débat PADD,
  - Antenne New Deal.
  
- **Informations:**
  - Recensement de la population 2024,
  - Suppression du réseau cuivre,
  - Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC),
  - Départ de M. Dubreuil (DGS Cauvaldor),
  - Ecole: travail de M. Crabos - architecte,
  - Projet éoliennes Sousceyrac-En-Quercy,
  - Sculpture (remplacement arbre mort),
  - Noël (animations, cadeaux ....),
  - Voirie
  
- **Questions diverses:**

---

Approbation du compte rendu de la séance du 09-06-2023 : à l'unanimité

### **Délibérations du conseil:**

- **Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUi-H) de CAUVALDOR: débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) dans sa version débattue en conseil communautaire du 10-07-2023**

Mme la Maire fait un rappel du contexte: en élaborant un PLUi-H, la Communauté de Communes CAUVALDOR a pour ambition de créer un projet d'urbanisme et d'habitat cohérent, qui articule les politiques sectorielles communautaires et les différentes échelles du territoire. Véritable document de planification, le PLUi-H étudie le fonctionnement et définit les objectifs et les enjeux du territoire, construit un projet de développement respectueux de l'environnement et le formalise dans des règles d'utilisation des sols.

Pour rappel, le PADD est la pièce maîtresse du PLU, qui se divise en 5 axes:

- Définir une politique de l'habitat garantissant un accès au logement pour tous et s'inscrivant dans une logique de développement résidentiel harmonieux.

- Développer l'emploi en milieu rural et renforcer les pôles stratégiques du territoire
- Soutenir l'économie agricole et forestière, préserver les ressources naturelles
- Promouvoir un territoire de proximité, connecté aux réseaux de communication, favorable au bien-être des populations

**Le conseil municipal prend acte** du débat organisé en son sein sur les orientations générales du PADD du PLUi-H dans sa version présentée au Conseil Communautaire de CAUVALDOR le 10.07.2023

Le Conseil municipal à l'unanimité adhère au PADD dans ses axes et ses orientations. Il précise l'importance de prendre en compte les spécificités locales et de décliner le cadre en considérant les enjeux spécifiques des petites communes rurales.

- **New Deal mobile : demande de retrait d'un point d'intérêt.**

Dans le cadre du dispositif national de couverture des zones blanches de téléphonie mobile, dit dispositif de Couverture ciblée, issu des accords du New deal passé entre l'état et les opérateurs de téléphonie mobile, l'Equipe-projet du département du Lot a fait inscrire un point d'intérêt sur la commune de Frayssinhes pour la zone « Laborie ».

Une antenne sera installée sur la parcelle C146 (la seule possible), afin de permettre au plus grand nombre d'avoir accès au haut débit. Seule une partie de Laborie sera moins bien couverte (bois).

Délibération adoptée à l'unanimité

- **Projet de réhabilitation de l'ancienne école en mairie - Convention d'intervention du Syndicat d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot (SDAIL)**

Mme la Maire rappelle au conseil le projet de transformation de l'ancienne école communale en mairie.

Dans le cadre de ce projet et vu la demande d'assistance faite au SDAIL (Syndicat d'Aménagement et d'ingénierie du Lot) par la commune, il est nécessaire de signer une convention avec ce syndicat.

Le conseil doit autoriser Mme la Maire à signer la convention afférente.

Délibération adoptée à l'unanimité.

### **Informations:**

- **Information sur le recensement de la population**

Mme la Maire rappelle que le recensement de la population se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024.

Par arrêté, Mme Maryline Lafage est nommée en qualité de coordonnateur municipal.

Mme Sophie Martignac a été recrutée comme agent recenseur.

Afin de préparer l'opération, le coordonnateur et l'agent recenseur participent à des réunions d'information et de formation.

- **Suppression du réseau cuivre**

À partir de 2023 et jusqu'en 2030, le réseau cuivre d'Orange, utilisé pour le téléphone fixe, Internet (ADSL, SDSL, VDSL) et la télévision, est amené à disparaître progressivement.

Cet arrêt s'inscrit dans la priorisation donnée par le gouvernement au déploiement de la fibre optique, via le Plan France Très Haut Débit et l'accélération de l'adoption de la fibre sur tout le territoire depuis la crise sanitaire.

La fermeture du réseau cuivre sera ainsi mise en œuvre par lots de communes

Une première expérimentation de fermeture du réseau cuivre a été lancée le 16 juillet 2020, sur la commune de Lévis-Saint-Nom (Yvelines, environ 700 logements), déployée en FttH par Orange OI. La fermeture commerciale a été actée le 19 novembre 2020. La fermeture technique a été actée le 31 mars 2021.

Une seconde expérimentation a été lancée le 31 juillet 2021 sur trois zones en métropole (environ 10 900 logements), avec une fermeture commerciale prévue le 31 mars 2022 et une fermeture technique prévue le 31 janvier 2023 :

La phase de transition intègre trois premiers lots annuels de fermeture technique (lot 3 : fin 2023, lot 4 : fin 2024 et fin 2025), permettant d'enclencher l'industrialisation de la fermeture du réseau cuivre dans la perspective de la phase de fermeture (2026-2030).

La commune de Frayssinhes fait partie du prochain lot (fermeture commerciale 2026 ; fermeture technique 2027).

Les communes retenues doivent obligatoirement disposer de la fibre à 100%.

Les habitants ne souhaitant pas l'installation d'internet pourront bénéficier d'un abonnement fibre limité au téléphone fixe.

Cette opération de suppression est inéluctable, la commune n'est consultée que sur son acceptation ou son refus de participer au prochain lot (le refus ne signifie qu'un report sur les prochains lots).

Le conseil communal confirme, à l'unanimité, sa participation au lot n°3.

- **Le point sur le projet de transformation de l'école en mairie**

Mme la Maire présente au conseil l'étude faite dans le cadre de la mission confié à M. Crabos, architecte, reprenant les études préalables réalisées par le CAUE du Lot

- **FPIC**

A nouveau, cette année l'EPCI CAUVALDOR va pouvoir recevoir le Fonds national de Péréquation des ressources Inter Communales (versement des EPCI et communes « riches » aux EPCI et communes moins « favorisées »)

Le dernier conseil communautaire a voté sur la répartition de droit commun entre ses communes membres La commune de Frayssinhes sera donc créditée de la somme de 2 477€ (non prévue au budget initial)

- **Projet éolien d'intérêt territorial**

La commune de Sousceyrac-En-Quercy est dans une dynamique d'extension de son parc éolien.

Pour ce projet elle souhaite associer à la réflexion et à la démarche les communes limitrophes. Christiane Janicot et Isabelle Lample participent, au nom de la commune, à la réflexion et au plan de communication.

- **Protection sociale**

Mme la Maire informe le conseil de l'obligation des collectivités territoriales de participer au financement des complémentaires prévoyance de leurs agents.

Ce point devra être pris en compte lors de l'élaboration du prochain budget,

- **Voirie**

Les travaux de voirie, route de Lavalade, ont commencé (entreprise TPJ), ils devront être finalisés fin septembre.

- **Départ à CAUVALDOR**

M. Laurent Dubreuil, Directeur Général des services quitte Cauvaldor, il sera remplacé par Mme Corinne Hugo.

- **Gendarmerie de Saint-Céré**

M. Cyrille Sechaud vient de rejoindre la brigade de Saint-Céré, en tant que commandant, après le départ du Capitaine Sébastien Huguet.

**Questions diverses (commission animation)**

- Le bilan de Ciné belle étoile est positif avec une bonne participation de la population, tant au niveau du repas partagé que de la prestation au piano de Lucas Martignac.
- Pour Noël, Françoise Bardet a contacté la « chorale Repetto » de l'association « Vie en scène »  
Un accord de principe est donné avec confirmation de la date (samedi 9 décembre)
- Afin d'éviter tout risque d'accident et pour combler le trou laissé par l'arbre mort sur le parking, Hervé Landes propose de disposer un champignon en bois qu'il a réalisé.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h20

Le secrétaire,  
Damien CROS



La Maire  
Claudine VIVAREZ

